

**SAINT-PARDOUX-
SOUTIERS**

Conseil municipal. Ce soir à 20 h, salle du foyer rural. À l'ordre du jour : intervention de représentants de l'Association communale de chasse agréée ; démolition du bâtiment Grand'rue, à Saint-Pardoux ; plan de financement : taux d'imposition directe pour l'année 2021 ; exonération taxe foncière non bâtie pour les exploitations certifiées en bio ; débat d'orientation budgétaire.